

Outil pour se conformer plus facilement aux implications de la Loi 25



Septembre 2022

- Désigner une personne responsable de la protection des données personnelles dans votre organisme
- Publier le nom et les coordonnées de la personne responsable sur votre site
- Faire l'inventaire des données personnelles détenues par l'organisme
- Avertir rapidement la Commission d'accès à l'information et les personnes concernées en cas d'incident de confidentialité
- Tenir un registre des incidents

Septembre 2023

- Établir une politique de gestion des données personnelles et la publier sur votre site web.
- Respecter les nouvelles règles d'utilisation des données personnelles
- Détruire les renseignements personnels quand cela est requis
- Tenir à jour l'inventaire des données personnelles détenues
- Préciser les rôles et responsabilités des personnes de l'équipe impliquées dans la politique de gestion des données personnelles
- Rédiger un document qui vise à obtenir le consentement
- Obtenir l'accord des nouvelles personnes impliquées en continu

Septembre 2024

- Répondre aux demandes de portabilité des données personnelles
- Informer le webmestre de votre organisme que le système informatique devra dorénavant pouvoir fournir un renseignement personnel informatisé aux personnes ou aux organismes autorisés par la loi

